

Intervention de M. Marek Ziółkowski, président de la section polonaise

Pour assurer à l'Europe une place convenable dans le monde, d'une part, et l'intégration européenne, d'autre part, il nous faut un système éducatif qui doit reposer sur deux piliers essentiels.

Le premier pilier c'est l'enseignement des Mathématiques, des Sciences Naturelles et de la Technologie. Ici, le programme d'enseignement doit donner accès au savoir qui permettrait à chaque citoyen européen de trouver sa place dans la société et l'économie de la connaissance actuelles et de lui apprendre les compétences et les habitudes nécessaires pour qu'il ne cesse de se perfectionner, de sorte qu'il puisse mieux fonctionner sur le marché du travail en évolution permanente. Il s'agit ici d'assurer à tous les Européens un minimum de connaissances nécessaires pour la mobilité sociale et professionnelle ainsi que d'éveiller, au moins chez une grande partie des élèves, un esprit de recherche et d'innovation. L'un des éléments d'un tel enseignement consiste à familiariser les jeunes gens avec les technologies de l'information et de la communication.

Le second pilier c'est l'enseignement des matières sociales et humanistes. Dans tous ces domaines il est nécessaire de fournir des connaissances relativement complètes sur la vie de nos voisins européens et il ne s'agit pas seulement ici des pays considérés traditionnellement comme des puissances européennes, mais également des pays moins importants. Ces connaissances englobent la géographie, l'économie, l'histoire, la culture et les systèmes politiques. Il semble plus important de se concentrer sur l'histoire et l'histoire de la culture des nations européennes ainsi que sur la diversité culturelle européenne, d'aujourd'hui et d'hier.

Par ailleurs, cette éducation humaniste doit faire valoir des connaissances qui permettent de mieux comprendre les opinions et les valeurs de nos voisins, différentes des nôtres. L'enseignement devrait sensibiliser les adolescents aux multiples manières de voir le monde et leur apprendre à reconnaître et à tolérer la diversité culturelle, tout en insistant dans le même temps sur les valeurs communes qui forment des piliers de l'intégration européenne. Comme a dit un jour Bronisław Geremek, ce qui partage le plus les Européens c'est leur mémoire historique. Chaque nation se rappelle les autres événements et même si elle se rapelle les mêmes événements elle les interprète de façon différente de celle de ses voisins. Pour que les nations européennes coexistent au sein de l'Europe il faudrait tout d'abord établir une mémoire européenne commune, fondée sur un minimum

de connaissances communes, et ensuite faire comprendre à chaque citoyen que son voisin a sans doute un regard un peu différent sur les choses qui pour lui sont évidentes. Il s'agit alors de comprendre l'autre, ses sentiments et ses systèmes de valeurs, et d'apprendre aux représentants d'une nation à regarder le monde avec les yeux d'un représentant d'une autre nation. C'est ainsi que nous pouvons également construire les bases d'un vrai dialogue européen et de créer la communauté de respect de l'autre.

Pour atteindre ces objectifs nous devons mettre en place des programmes d'enseignement spéciaux. Les travaux de la commission commune polono-allemande chargée des manuels scolaires d'histoire ainsi que les travaux qui viennent d'être commencés par la Pologne et l'Ukraine en sont un bon exemple.

Il est pourtant incontestable que les connaissances de l'élève polonais sur les pays européens, tels que la France, l'Angleterre ou l'Italie, acquises dans le cadre du programme d'enseignement, sont beaucoup plus étendues que les connaissances des habitants de ces pays sur la Pologne. C'est l'effet des relations entre le centre et la province (ou la périphérie); si dans les pays de la périphérie le centre fait partie du programme d'enseignement, le centre se concentre alors beaucoup plus sur lui-même. La langue joue ici un rôle important. Le pays dont la langue officielle sert d'un moyen commun pour la communication internationale est extrêmement privilégié. Quand on apprend une langue étrangère, on doit apprendre également la culture du pays donné, ne serait-ce que pour pouvoir comprendre les différents idiomes. De ce point de vue, l'apprentissage de plusieurs langues étrangères semble être indispensable pour renforcer la diversité culturelle. Il est tout de même important de souligner, bien que je le dise à la conférence de la Francophonie, qu'il ne s'agit pas simplement de l'apprentissage obligatoire du français en tant que deuxième langue étrangère; dans ce cas la diversité culturelle serait limitée en perpétuant toujours les disparités entre le centre et la province.

Pour comparer les différents aspects de la diversité culturelle prévus par les programmes d'enseignement dans les différents pays, on peut s'appuyer sur des données statistiques précises. D'ailleurs, il serait bien de lancer de telles études à l'échelle européenne pour savoir dans quels pays les programmes sont les plus internationaux et où ils sont les plus ethnocentriques. A titre d'exemple, je présente quelques données polonaises. La liste des lectures obligatoires dans les écoles polonaises compte beaucoup d'auteurs étrangers. Ainsi, dans les écoles primaires sur 27 lectures obligatoires 10 œuvres

sont étrangères (37%). Dans les collèges, cette proportion est presque identique, soit 10 auteurs étrangers sur 24 lectures obligatoires (42%). Pour ce qui est des lycées, parmi 38 lectures obligatoires (programme élargi) il y a 15 auteurs étrangers (39%).

En bref, le but principale est de faire savoir plus et de faire connaître mieux les voisins, tous les voisins et aussi de les comprendre mieux, de comprendre leurs sensibilités, leurs émotions et même leurs préjugés et leurs stéréotypes.

* * *

Je voudrais présenter ici une petite illustration qui me paraît d'autant plus pertinente que nous nous trouvons aujourd'hui en Arménie.

Chaque société connaît le processus permanent de mémorisation et de souvenir ainsi que de transformation et d'oubli des informations sur le passé. Tout au long des siècles, l'Europe fût un terrain de modifications non seulement des frontières politiques mais aussi des changements des populations dus à des migrations et à la colonisation. Ces changements jusqu'à la fin du XIXe siècle furent dans leur majorité pacifiques et de longue durée. Au XXe siècle, ce modèle changea de façon radicale. Les aspirations à créer des Etats à ethnie homogène commencèrent à être accompagnées par l'extermination ou par des déplacements forcés des groupes entiers de la population. Des groupes ethniques entiers furent poussés comme des poupées sur la carte. Ce fût le cas des Juifs, des Hongrois, des Polonais et surtout des Arméniens.

La rupture radicale de la continuité de la colonisation et de la continuité de la tradition historique créèrent une mémoire du passé très particulière et très sélective. Ainsi furent oubliés non seulement les conflits, mais aussi la tradition de la coopération séculaire multiethnique sur les terres de tout le continent.

Au moment du changement total d'habitants, les traces et les informations dans leur majorité ou bien sont complètement détruites ou bien sont transférées avec les habitants précédents dans leurs nouveaux domiciles. Ce qui reste est le plus souvent caché et difficilement accessible, connu par exemple uniquement à un groupe restreint d'historiens ou tombant dans l'oubli.

On peut distinguer deux catégories fondamentales du patrimoine créé par les prédécesseurs : (1) les produits matériels, œuvre de l'homme, à caractère immobilier :

châteaux, églises, monuments, bâtiments, routes, cimetières et (2) les traces physiques et les informations sur les personnes qui, sur le terrain donné, ont vécu, sont nées, créaient, sont mortes et sur leurs actes et leurs réalisations faisant partie des événements historiques accessibles dans les documents, livres, médias, sur les monuments et dans les inscriptions des noms de rues.

Il existe quatre cas où les habitants actuels se réfèrent aux produits laissés sur place par les personnes qui appartenaient à d'autres groupes ethniques.

- (1) Les monuments culturels du patrimoine universel de l'humanité provenant d'habitude de la période avant l'apparition des groupes ethniques existants (Stonehenge, Lascaux). On les traite comme quelque chose de clos, fait, n'ayant de liens ni avec la contemporanéité ni avec l'identité des habitants actuels, séparé de l'espace normal de l'activité quotidienne des habitants bien que constituant parfois une source de profits considérables.
- (2) Les éléments du patrimoine d'un groupe culturel qui peut être traité comme prédécesseur (ou l'un des prédécesseurs) de la culture des habitants actuels. Parfois on les traite comme monuments, pièces de musée, mais plus souvent ce sont des éléments plusieurs fois transformés et réinterprétés de l'espace local quotidien (les vestiges romains en Italie, en France ou en Espagne). Le sentiment de continuité est, semble-t-il, le mieux visible à Rome. Dans la culture française, on répète – en langue romane – *Nos ancêtres les Gaulois*, mais on traite avec supériorité les Bretons et leur langue. César est traité parfois comme envahisseur et au nom de héros national aspire non seulement Vercingétorix gaulois, mais aussi Clovis germanique ou en commun avec les voisins de l'autre côté du Rhin - Charlemagne. Les Anglais ont des problèmes semblables avec leurs ancêtres culturels (ils se considèrent Anglo-Saxons germaniques, mais dans leur panthéon national se trouve aussi le roi celtique Arthur ou Richard Cœur de Lion, et sur les armoiries nationales nous lisons « Honni soit qui mal y pense » et « Dieu et mon droit »).
- (3) Les produits du groupe culturel étranger qui ou bien n'existe plus ou bien n'habite même pas dans le voisinage, n'étant donc pas un rival des habitants actuels. Ce caractère ont par exemple les vestiges hittites sur le territoire de la Turquie ou bien celtes en Europe. Ils constituent une page historiquement close, ils n'ont pas de référence à la contemporanéité et n'éveillent pas de trop grandes émotions. On essaye parfois d'interpréter les produits étrangers comme vestiges d'un groupe déjà mort -

par exemple les Bulgares et les Turcs préfèrent attribuer les monuments de la culture plutôt aux Thraces qu'aux Grecs.

- (4) Les éléments du patrimoine qui furent créés dans la configuration ethnique caractéristique pour l'Europe (depuis l'année 1000). Elle consiste en la continuité fondamentale de la colonisation ethnique et du voisinage ethnique (les Allemands se trouvent toujours entre les Danois, les Français, les Italiens, les Hongrois et les Slaves) et en changements, conflits et migrations continus sur les terrains frontaliers temporaires. Cela créa une combinaison, typique pour les Européens, du sentiment de continuité culturelle et ethnique attachée à la racine territoriale invariable et de la conscience du manque de continuité et de variabilité sur les périphéries ainsi que de la coopération et des conflits avec toujours les mêmes partenaires historiques.

Dans beaucoup d'endroits en Europe, les habitants actuels vivent entourés de produits faits par d'autres groupes ethniques qui, de par le passé, vivaient sur le territoire donné, mais qui aujourd'hui l'ont quitté, emportant avec eux la clé de l'interprétation des multiples aspects des produits qu'ils ont laissés. Ces groupes fonctionnent cependant tout près, le plus souvent comme actuels voisins géographiques des habitants actuels (les Juifs font exception car leur majorité, après l'Holocauste, quitta l'Europe, mais ils restent toujours cependant des « voisins symboliques »). L'interprétation du patrimoine du passé est dans cette situation *primo* simplifiée, déformée et sélective et *secundo* elle ne concerne pas uniquement un passé historiquement clos, mais elle reste liée avec les relations contemporaines entre les voisins ethniques, les attitudes réciproques, les espoirs, les craintes et les stéréotypes.

La comparaison de la perception des deux « châteaux rouges » - Alhambra et Malbork, nous montre la différence entre 3 et 4. Les conflits avec les Maures, c'est un passé bien lointain, dans la chanson si connue sur Grenade on glorifie donc les femmes qui ont gardé le charme des yeux maures. Mais les conflits polono-allemands, quant à eux, appartiennent à un passé assez récent, il est donc difficile de s'attendre qu'une chanson pareille puisse voir le jour à propos des femmes de Malbork.

Pendant de nombreuses années, beaucoup d'éléments du tel patrimoine étaient de vrais « cadavres dans le placard » de la mémoire. En Pologne, par exemple, les guides de Wrocław ou Gdańsk traitaient avec négligence – s'ils le faisaient – la période allemande dans l'histoire de ces villes. De même, dans les guides ukrainiens de Lvov on négligeait complètement la multiséculaire présence polonaise. Le radicalisme des changements de

population voila le fait évident que, pendant des siècles, divers groupes ethniques coexistaient et coopéraient sur un même terrain en contribuant solidairement à son essor.

Après 1989, cette situation commença cependant petit à petit à changer. Dans les guides polonais de Wrocław et Gdańsk de plus en plus souvent apparaissaient les noms des architectes et des constructeurs allemands. Il devient presque à la mode ces derniers temps d'accentuer l'histoire multiculturelle des lieux respectifs ; une mode étant une tentative « politiquement correcte » de surmonter l'ethnocentrisme et une vision simplifiée de l'histoire.

On l'observe à Poznań. Beaucoup de bâtiments de cette ville, les plus caractéristiques, furent construits par les Allemands. Certains avaient des traits nettement ethniques et même idéologiques. Les autorités, après 1945, voulaient même détruire le château à caractère typiquement « prussien ». Aujourd'hui, on reconstitue « la Voie royalo-impériale ». Le château ou les remparts prussiens du XIXe siècle, bien qu'ayant des traits ethniques, deviennent une partie de la tradition locale de la ville de plus en plus acceptée. A cette tradition appartiennent pleinement d'autres bâtiments post-allemands, mais moins « marqués » (Opéra, Collegium Minus) et la majorité des habitants actuels de Poznan en parlant d'eux utilise sans hésitation l'adjectif possessif « nos » qui souligne tout simplement leur appartenance à Poznań indépendamment de leur origine.

Aujourd'hui, en Pologne, on peut observer le passage de l'interprétation « ethnique » qui dominait pendant plusieurs siècles et qui reste toujours dominante, définissant les sites symboliquement importants dans les catégories de propriété culturelle ethnique commune et liée avec l'idéologie nationale à (3) interprétation « post-ethnique » qui ne commence qu'à apparaître et suivant laquelle l'origine multiculturelle des sites non seulement cesse d'être cachée, mais, bien au contraire, commence à être mise en relief en devenant une raison de fierté, un attrait touristique ou une source de profit. Parfois le multiculturel devient un *genius loci* des localités respectives. Les éléments du patrimoine des sites locaux sont interprétés comme universels ou appartenant à la tradition européenne commune.

Les Polonais, comme tous les Européens sont aujourd'hui centrés, pour la plupart, sur la contemporanéité et leur savoir historique est assez sélectif, simplifié, basé souvent sur des stéréotypes et des mythes nationaux. Les informations sur le patrimoine multiculturel se trouvent jusqu'à présent principalement dans les publications scientifiques spécialisées et ne commencent à apparaître que progressivement dans les manuels scolaires. Je crois qu'un des devoirs de l'éducation historique européenne est de propager ce genre

d'information pour renforcer la conscience de l'histoire commune et de la tradition multiculturelle de l'Europe.

La langue française aussi bien que la langue polonaise fait une distinction entre voisin et prochain (qui sont rendus en anglais par un seul terme neighbour). Espérons que dans notre éducation et par conséquent dans notre mémoire les voisins du passé seront de plus en plus traités comme prochains et leur contribution à l'histoire sera de plus en plus reconnue.